



Réseau national de l'autisme

Élection du conseil d'administration : fonctionnement

Qui s'occupe de l'élection?

Le comité de nomination évalue les candidatures et organise l'élection.

Il y a au moins 5 personnes dans le comité de nomination :

- 2 bénévoles autistes qui ont de l'expérience avec les conseils d'administration des organismes.
- 1 bénévole qui vient de la famille d'une personne autiste et qui a de l'expérience avec les conseils d'administration des organismes.
- 1 personne qui représente la Sinneave Family Foundation.
- 1 personne qui représente l'Alliance canadienne de l'autisme.

Ces cinq personnes ne se présenteront pas à l'élection pour devenir membres du conseil d'administration.

Étapes de l'élection

L'élection du conseil d'administration a 4 étapes :

Étape 1 : Candidatures (juillet-août 2025)

- Les personnes qui veulent se faire élire au conseil d'administration remplissent le formulaire Déclaration d'intérêt.
- Ce sont les candidatures. Les noms sont effacés (pour les rendre anonymes), puis les candidatures sont envoyées au comité de nomination.
- Chaque candidature est identifiée par sa région (Pacifique, Prairies, Centre, Atlantique, Nord) et par les groupes qu'elle représente (autiste, famille d'une personne autiste, autochtone, francophone, noire ou de couleur, 2ELGBTQIA+).

Étape 2 : Examen des candidatures et préparation de la liste restreinte (septembre 2025)

- Le comité de nomination examine les candidatures et en choisit une partie. C'est la liste restreinte.
- Les candidatures de la liste restreinte sont ajoutées à un système de scrutin (explication ci-dessous).
- On communique avec les personnes de la liste restreinte pour les informer. On leur demande aussi d'approuver une courte biographie à leur sujet. La biographie sera communiquée aux membres avant le vote.

Étape 3 : Scrutin (le vote) (septembre-octobre 2026)

- Le Réseau envoie les instructions de vote et les biographies à tous les membres.
- Les membres votent pour les candidats ou candidates de leur choix.
- Le vote se termine le 26 octobre 2025.
- On sélectionne les 15 candidats et candidates qui ont reçu le plus de votes.
- On informe les candidats et candidates des résultats.

Étape 4 : Annonce des résultats (29 octobre 2025)

- Les résultats sont annoncés au cours de l'assemblée générale annuelle.
- Les membres approuvent officiellement le nouveau conseil d'administration.

Responsable du processus

La secrétaire générale par intérim du Réseau est responsable du fonctionnement du vote et du calendrier.

Le système de scrutin

Le système de scrutin nous aide à inclure des personnes de toutes les régions du Canada et des différents groupes.

Pour y arriver, on classe les candidatures dans des catégories :

Par région :

- Pacifique
- Prairies

- Centre
- Atlantique
- Nord

Dans chaque région, on a un maximum de :

- 3 personnes autistes (expérience vécue au premier degré);
- 3 membres de la famille d'une personne autiste (expérience vécue au second degré).

On sélectionne les candidatures qui reçoivent le plus de votes dans chaque région.

Par groupe de représentation :

En plus, on ajoute une catégorie de représentation pour ces groupes :

- Personnes francophones
- Personnes autochtones
- Personnes noires ou de couleur
- Personnes 2ELGBTQIA+ (diversité d'orientation sexuelle)

La catégorie de représentation peut avoir un maximum de 10 candidatures (qui peuvent aussi être comptées dans les régions).

Les candidatures sont sélectionnées par un vote alternatif : les membres votent par ordre de préférence en ajoutant des chiffres (1, 2, 3) au lieu de choisir une seule personne.

On met de côté les personnes élues dans les régions. Ensuite, les cinq personnes dans la catégorie de représentation qui ont le plus de votes sont élues.

Résumé

- Le processus d'élection est juste, inclusif et bien planifié.
- Son objectif est de composer un conseil d'administration qui représente la diversité de la communauté de l'autisme au Canada.
- Vous pouvez participer au vote et à l'élection en devenant membre.

Avez-vous des questions?

Écrivez-nous un courriel à l'adresse info@nan-rna.ca – nous sommes là pour vous aider!